

Etablissement : Lycée Kesra Professeur : Ressaissi Nesrine	Examen du Bac Blanc Mai 2016
Section : Economie & Gestion	
Epreuve : <b>Economie</b>	Durée : 3 Heures

\*\*\*

<b>PARTIE I (10 points)</b>
-----------------------------

**Question 1 :(3 pts)**

Identifiez la modalité de joint-venture et dites quel est l'intérêt tiré de cette opération

**Question 2 :(3 pts)**

En quoi consiste la nouvelle Division internationale du travail ?

**Question 3 :(4 pts)**

Soient les données suivantes relatives à l'économie tunisienne en millions de dinars pour l'année 2014:

Valeur des importations	42042.6
Produit Intérieur Brut	80816

Source : Institut National de la Statistique (INS)

1/ Sachant que l'économie tunisienne réalise un déficit commercial de 13635,9 MDT, Calculez et interprétez les différents indicateurs des échanges.

2/ Si les prix à l'exportation diminuent de 20% et les prix des importations augmentent de 20%, Calculez et interprétez l'indice des termes des échanges.

<b>PARTIE II (10 points)</b>
------------------------------

En vous basant sur vos connaissances et les documents ci-joints, dites si l'implantation des firmes multinationales est bénéfique au pays d'origine.

Document 1 :

Les délocalisations et la sous-traitance internationale constituent simplement une nouvelle manifestation du développement des échanges entre pays industrialisés et pays émergents. Les bénéfices de ces échanges sont immédiats pour le consommateur (du pays importateur) qui voit le prix de nombreux biens de consommation chuter.

Le bénéfice est également évident pour les entreprises, qui absorbent dans leur processus de production une part croissante d'importations à bas prix en provenance du Sud, réalisant au passage des gains de productivité. Une partie de ces gains se retrouve dans les salaires ; une autre partie de ces gains se retrouve dans la baisse des prix relatifs des biens manufacturés, ce qui soutient la demande pour les produits industriels.

Au passage, les délocalisations et la sous-traitance favorisent l'émergence d'une demande solvable dans le pays émergent accueillant ces usines : les exportations françaises à destination de ce pays, notamment les exportations de produits à plus fort contenu en main-d'œuvre qualifiée, bénéficient ainsi d'un effet d'entraînement.

Source : La Documentation française, 2006

Document 2 :

L'effet sur l'emploi d'une délocalisation est variable. Si a) la production de la filiale étrangère remplace une production nationale, il y a un effet direct de déplacement d'emplois du pays d'origine vers le pays hôte. Si b) la filiale étrangère se fournit en produits (tels que des consommations intermédiaires ou du capital fixe) auprès de la société mère, il y a un effet indirect de création d'emplois dans le pays d'origine, lié à la production de ces produits. Si c) la production délocalisée à l'étranger entraîne l'augmentation des tâches de supervision ou de recherche et développement de la société mère, à la perte d'emplois peu qualifiés (a-b) se superpose une création indirecte d'emplois qualifiés dans le pays d'origine.

Tout pays développé est donc à la fois victime et bénéficiaire des délocalisations. De plus, l'argument du « dumping social »<sup>(1)</sup> des pays en voie de développement à bas salaires n'est acceptable que là où l'écart entre les coûts salariaux est nettement supérieur à l'écart entre les productivités du travail entre pays d'origine et pays hôte de l'unité délocalisée. Enfin, les délocalisations ne sont pas toutes dictées par le coût de la main-d'œuvre, puisqu'elles s'effectuent plus entre pays de la Triade<sup>(2)</sup> que vers les pays en voie de développement.

Source : La Découverte, 2003.